



AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que :

Les travaux de voirie vont reprendre
Rue de la Poste et Rue de la Loire
Du Mercredi 2 novembre
Au Vendredi 4 novembre

Le stationnement de la Rue de la Poste et de la Rue de la Loire sera interdit sur la zone en travaux

La circulation de la Rue de la poste sera déviée de part et d'autre de la voie

La circulation sera interdite Rue de la Loire et déviée par Onzain.

Le Maire



Catherine LHERITIER